QUESTION UIT-R 129-3/7[[1]](#footnote-1)\*

Rayonnements non désirés[[2]](#footnote-2)\*\* produits et reçus par les stations   
des services scientifiques[[3]](#footnote-3)\*\*\*

(1990-1993-2003-2012)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que les rayonnements non désirés provenant de stations spatiales ou de stations terriennes des services scientifiques pourraient causer des brouillages à d'autres services;

*b)* que les rayonnements non désirés provenant d'autres services pourraient causer des brouillages aux stations spatiales et aux stations terriennes des services scientifiques;

*c)* que les différents services radioélectriques présentent de grandes différences quant à la sensibilité au brouillage de leurs stations;

*d)* qu'il faut tenir compte, pour spécifier les niveaux acceptables des rayonnements non désirés, des moyens permettant d'obtenir ces niveaux dans la pratique;

*e)* qu'il faut tenir compte, pour fixer des limites au niveau des rayonnements non désirés, de la probabilité que des brouillages soient simultanément causés à une station par plus d'une source de brouillage;

*f)* qu'il est nécessaire d'adopter une technique standard pour mesurer les rayonnements non désirés, afin de déterminer s'ils respectent les niveaux spécifiés pour ces rayonnements,

notant

que l'Appendice **3** du Règlement des radiocommunications définit uniquement les niveaux maximaux tolérés des rayonnements non essentiels pour les émetteurs des stations des services spatiaux,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quelles limites, découlant de considérations pratiques, faut-il imposer à la puissance des rayonnements non désirés provenant de stations spatiales et terriennes des services scientifiques afin de protéger d'autres services?

2 Quels sont les niveaux acceptables pour les rayonnements non désirés causés par des stations d'autres services aux stations spatiales et terriennes des services scientifiques?

3 En quoi la radioastronomie et les observations des détecteurs passifs peuvent-elles être affectées par les rayonnements non désirés provenant d'émetteurs radioélectriques et d'autres appareils électriques?

4 Quelles techniques peut-on employer dans les stations spatiales et terriennes des services scientifiques pour atténuer les effets des rayonnements non désirés?

décide en outre

1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans une ou plusieurs Recommandations;

2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2027.

Catégorie: S2

1. \* Cette Question doit être portée à l'attention des Commissions d'études 1, 4, 5 et 6, des radiocommunications. [↑](#footnote-ref-1)
2. \*\* Les rayonnements non désirés comprennent les rayonnements non essentiels et les émissions hors bande [↑](#footnote-ref-2)
3. \*\*\* Les services scientifiques comprennent les services spatiaux, de recherche spatiale, d'exploration de la Terre par satellite, de météorologie par satellite et des fréquences étalon et des signaux horaires, ainsi que de radioastronomie par radiodétection. [↑](#footnote-ref-3)